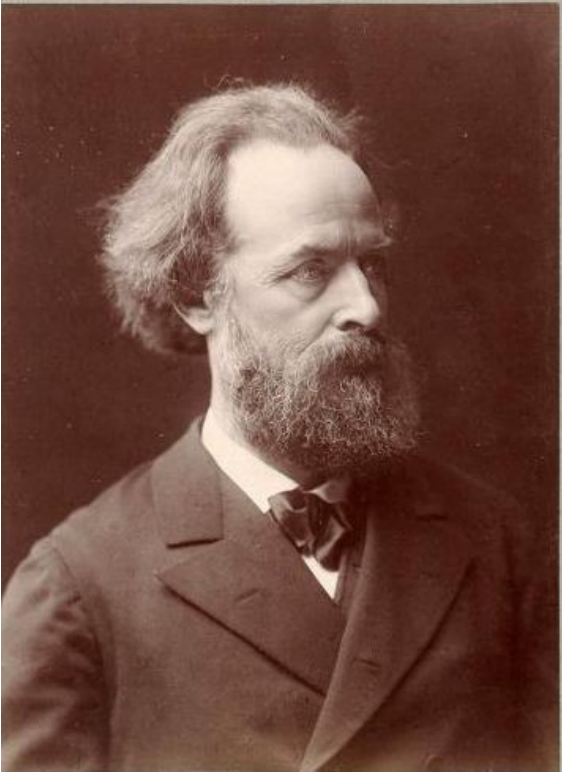


ANDRÉ LÉO

Sept lettres à Élisée Reclus
accompagnées d'une lettre à Noémi Reclus

Association André Léo
2020



La numérisation et la mise en ligne, le 9 septembre 2019, des onze volumes des papiers d'Élisée Reclus réunis par sa sœur, Louise Dumesnil ¹, et déposés par elle à la Bibliothèque nationale de France (Nouvelles acquisitions françaises - NAF 22909-22919) permet aujourd'hui d'avoir accès à quatre lettres d'André Léo adressées à Élisée appartenant à cet ensemble, auxquelles se trouve jointe une lettre à Noémi ², donnée ici à sa place chronologique.

J'y joins un brouillon et deux lettres de Léodile, dont on peut établir que le destinataire vraisemblable ou certain est là encore Élisée, pièces contenues dans les archives de Lucien Descaves à l'Institut international d'études sociales, d'Amsterdam, le brouillon dans un petit dossier (Descaves 638) qui contient par ailleurs une lettre adressée (selon toutes apparences) à Clara Rougnon ³, et une liste d'œuvres d'André Léo ; les lettres, dans un recueil de courriers (Descaves 648) adressés au fondateur et directeur de l'Aurore, Ernest Vaughan. La présence de lettres à Élisée dans ce dossier Vaughan se justifie par le fait qu'il apparaît avoir été l'introducteur de Léodile auprès du nouveau journal.

Jean Pierre Bonnet
30 décembre 2019

-
- 1 Louise RECLUS (1839-1917), épouse d'Alfred DUMESNIL, le châtelain de Vascoeuil, a été, après le décès de son mari, la collaboratrice de son frère Élisée.
2 Noémi RECLUS (1828-1905), cousine germaine et épouse d'Élie, frère aîné d'Élisée.
3 Claire Clotilde ROBIN, dite Clara (23 mai 1824, Poitiers-6 novembre 1895, Saint-Germain-en-Laye), épouse de Louis ROUGNON (1820-1877). Amie de toujours d'André Léo.

Cagliari (Sardaigne), 2 avril 1877
 (BnF NAF 22914 / 255-257)
“De simples polissons”

Benoît Malon ayant été en janvier 1877 expulsé pour la deuxième fois d'Italie, de Palerme cette fois, a trouvé refuge en Sardaigne où il vivote de travaux d'imprimerie, et où André Léo est venue le rejoindre, laissant seul en Sicile son fils André. Le séjour à Cagliari se poursuit dans l'arrière-pays, à Nuoro, où Léodile vient chercher de la couleur locale pour son roman en cours de rédaction, l'Épousée du bandit. Par ailleurs le couple prépare la parution de la revue le Socialisme progressif qu'ils lanceront à Lugano en janvier 1878.

L'écart s'est creusé entre eux et les internationalistes jurassiens, et en particulier James Guillaume avec lequel, par voie de presse, Benoît échange des aménités. Léodile ne comprends pas la position d'Élisée, qui poursuit avec eux ses relations.

On apprend encore, par le post-scriptum, qu'André Léo a précédemment republié la nouvelle Sœur Sainte-Rose dans les Lectures populaires dont James Guillaume a tenté le lancement comme gagne-pain après la vente de l'imprimerie Guillaume, de Neuchâtel, dont il assurait la direction. Elle voudrait disposer de ce texte pour ce qui semble être un autre projet de publication, duquel nous ne savons rien à ce jour.

[255r] Cagliari 2 avril 1877

Mon cher Élisée

J'ai reçu ta lettre et celle de Berteault ⁴. Ne sachant pas l'adresse de celui-ci, je lui écris un mot que je te prie de lui faire tenir. Et je te remercie d'avoir si bien et si promptement rempli ma commission à ce sujet.

La bonne nouvelle dont tu me parles au sujet de Léo ⁵ est la première pour moi de cette triste année. Elle m'a fait grand bien. J'éprouve en voyant accomplie la moitié de ma tâche maternelle, si longue et toujours si précaire, un soulagement, une joie, que tu comprends sans que j'aie besoin d'y insister.

Sachant que tu t'intéresses à ce qui se passe dans l'Internationale en Italie, j'avais voulu te parler de la lutte engagée en ce moment. Ce que tu me réponds à ce sujet nous [255v] aurait satisfait comme l'expression générale de sentiments que nous partageons, si nous n'avions avant ta lettre reçu le bulletin du 18 mars ⁶, bulletin que tu as dû lire. Dès lors, je te l'avoue, je ne comprends plus

4 Pierre Adolphe BERTEAULT (1822-?). Ouvrier/tailleur de pierre/sculpteur/architecte, révolutionnaire à Lyon, et à Paris, membre de la communauté de Pierre Leroux à Boussac, architecte à Paris où il est, sous cette qualité, un des deux témoins du décès de Grégoire Champseix. À deux reprises au moins exilé en Suisse où il paraît avoir fait oeuvre de bâtisseur, mais peut-être aussi de spéculateur.

5 Léo Champseix a terminé ses études à Zurich et, dans une lettre du 27 mars à sa mère, il parle déjà de son futur travail sur le chantier du tunnel du Saint-Gothard.

6 Il s'agit du *Bulletin de la Fédération jurassienne de l'Association internationale des travailleurs*. Dans ce numéro du 18 mars 1877, en page 3, Malon est violemment attaqué : “Il paraît que l'article outrageant du *Povero* de Palerme – cet article dans lequel étaient lâchement insultés les socialistes qui ont pris part aux mouvements d'août 1874 – est dû à la plume de... Benoit Malon ! Le *Martello* du 10 courant, qui nous apprend cette nouvelle, contient en même temps une énergique réplique, dans laquelle il flétrit vivement l'hypocrite et odieuse conduite de Malon dans cette affaire. Pour nous, nous nous bornons à faire connaître le fait à nos lecteurs, qui sauront bien en tirer les conséquences. Il y a longtemps que nous avons signalé les intrigues de ce petit groupe de vaniteux ou de mouchards, les Bignami°, les Terzaghi°, les Nabruzzi°, les Ingegneros°, qui tout en se déchirant entre eux, s'unissent dans un touchant accord pour attaquer la Fédération italienne de l'Internationale.”

° Enrico BIGNAMI (1844-1921). Fondateur du périodique *La Plebe*, soutien du Risorgimento, puis proche de la Commune de Paris.

° Carlo TERZAGHI (1845-1897). Internationaliste anarchiste, devenu indicateur de police.

° Lodovico NABRUZZI (1846-1916). Journaliste anarchiste.

° Salvatore INGEGNEROS NAPOLITANO (1848-1922), révolutionnaire et journaliste palermitain, proche de Garibaldi et de Malatesta. Lié avec Benoît Malon.

ton équanimité. As-tu lu quelque part, venant de Benoît, une attaque aussi grossière, et aussi peu provoquée ? Non certainement ; car ce qu'il a écrit l'année dernière au *Bulletin* ne sortait pas des termes courtois et de la discussion raisonnée qu'emploient les gens qui se respectent. La lettre qu'il a écrite dernièrement en réponse à des attaques personnelles était aussi extrêmement modérée. Le *Martello*⁷ y a répondu par les mots dont ces gens-là ont plein la bouche et s'est emporté jusqu'à la menace de [le] *souffleter*. Dans sa seconde lettre, publiée sans doute en ce moment par la *Plebe*⁸, Benoît n'ayant plus de ménagements à garder, dit ce qu'il pense des Costa⁹, Caffiero¹⁰ et c^{ie} +¹¹, et il a encore la naïveté de mettre un mot d'estime à l'adresse de M^r Guillaume¹². J'ai longtemps voulu conserver pour celui-ci, malgré son changement, l'estime et l'intérêt que je lui avais d'abord donnés ; mais je ne sais pas pourquoi [256r] quand je condamne les catholiques, j'irais excuser ce petit bilieux sectaire qui lui aussi ne voit pas de salut hors son église, et qui lui aussi use de la calomnie contre les adversaires avec le fiel d'un dévot. Quelle faute Benoît avait-il commise envers lui ? – Tu dois le savoir. Benoît a osé l'année dernière adresser au meeting de Lausanne¹³ une lettre où il propose d'élargir le programme étroit et vide qui fait l'orgueil du sectaire – Ces choses-là sont insensées. Qu'on nous ramène à la S^{te} Église, ça n'est pas la peine de changer.

Aujourd'hui, sur la foi du *Martello*, M^r Guillaume, obéissant à la rage, insulte grossièrement Benoît. Pourquoi ? – Il n'en sait rien¹⁴. Ce n'est pas Benoît qui a écrit l'article du *Povero*¹⁵. Il l'a connu, voilà tout. Aurions-nous pu l'empêcher, je n'en sais rien, car Ingegneros qui est une très bonne et généreuse nature, n'est pas une nature malléable. Mais pourquoi l'aurions-nous empêché, puisque cet article ne disait rien que nous ne pensions aussi, et avait été provoqué par des attaques du *Martello*, raillant insolemment la *propagande pacifique* du *Povero* ? Ce n'est pas dans une lettre que je puis donner le long détail de toute cette affaire. Je te dirai seulement une chose, [256v] c'est qu'après avoir depuis longtemps vu certains du groupe qui s'intitule l'Internationale italienne, comme certains faits, reçu des impressions répétées, j'ai acquis la conviction que les Bakounistes d'Italie, représentés par A. Costa, étaient de simples polissons, dont les faits et gestes étaient

7 *Il Martello*. Publié en 1876-1877 à Fabriano, et ensuite à Jesi puis à Bologne. Devenu l'organe de l'Internationale italienne, tendance "bakouniste". Dirigé à partir de janvier 1877 à Bologne par Andrea Costa.

8 *La Plebe*. Journal pro-mazzinien fondé à Lodi par Enrico Bignami, transféré à Milan et très influencé par la Commune de Paris. Malon y a participé.

9 Andrea COSTA (1851-1910), anarchiste, puis socialiste italien, membre de l'Internationale.

10 Carlo CAFFIERO (1846-1892), militant libertaire. Partisan de Marx avant de se rallier à Bakounine et à l'anarchisme insurrectionnel.

11 (NdA) + comme propagandistes ; car il laisse les personnes de côté.

12 James GUILLAUME (1844-1916). Pilier de la Fédération jurassienne de l'AIT. Directeur de l'imprimerie G. Guillaume à Neuchâtel. Par la suite, contraint à l'exil, il deviendra en France l'un des maîtres d'œuvre du *Dictionnaire de pédagogie* de Ferdinand Buisson. D'abord proche de Malon, une mésentente, puis une rupture viennent les séparer.

13 Réunion du 18 mars 1876 de l'Internationale à Lausanne, organisée à l'initiative de la Fédération jurassienne. Malon y adressa une lettre signée de lui et du cuisinier socialiste Joseph Favre. Cette lettre a été publiée dans les n^{os} 18 et 19 des 30 avril et 7 mai du *Bulletin de la Fédération jurassienne*, suivie d'une *Observation de la rédaction du Bulletin*, le tout repris intégralement par James Guillaume dans son *Internationale, documents et souvenirs...*, t. IV, Paris, P.-V. Stock, 1910, p. 10-14. Malon a répondu à cette *Observation* par une nouvelle lettre donnée en substance dans le n^o 21 du 21 mai, p. 3, que le *Bulletin* aurait "volontiers insérée, si elle eût été écrite en termes courtois. Le citoyen Malon, pour justifier le ton de sa réplique, prétend que nous lui avons dit des *injures*, des *infectives* et des *gros mots*", réponse également reproduite dans *l'Internationale, ibid.*, p. 15-16, suivie d'une conclusion de J. Guillaume (*ibid.*, p. 17) : "Malon se le tint pour dit, et ne revint plus à la charge. Mais à partir de ce moment, d'ennemi sournois qu'il avait été, il fut notre ennemi déclaré."

14 L'affaire n'est pas claire, car si Guillaume se défend (*ibid.*, p. 130, note 2) d'être l'auteur de l'insulte, qu'il attribue à Costa, dans le *Martello*, il n'en reprend pas moins à son compte les mêmes propos : "Dans une lettre écrite à De Paepé le 6 octobre 1877 (publiée par Eugène Fournière dans la *Revue socialiste* en 1908), Malon dit : « Guillaume a menti en déclarant que le célèbre article du *Povero*, écrit par Ingegneros, était un monument de *l'odieuse et de l'hypocrisie de ma conduite*. » On voit, par la reproduction textuelle du passage du *Bulletin* auquel Malon fait allusion dans cette lettre, que l'imputation qu'il repousse ne venait pas de moi : c'est le *Martello*, c'est-à-dire Andrea Costa, qui a dit, à tort ou à raison, que l'article du *Povero* était dû à la plume de Benoît Malon : c'est le *Martello* qui a qualifié sa conduite en l'appelant « hypocrite et odieuse ». » Or Guillaume a certes repris de fait les termes du *Martello* – ce qu'il précise – mais il ne les cite pas textuellement, il les paraphrase, ce qui paraît bien être de sa part une implication dans les propos.

15 *Il Povero. Giornale socialista*. Hebdomadaire, puis bi-mensuel, publié à Palerme du 17 août 1873 au 26 décembre 1877. Malon y a collaboré.

absolument nuisibles à la cause qu'ils disent soutenir et qu'ils perdent ¹⁶. C'est dans cette conviction que Benoît, provoqué par des insinuations insultantes, s'est décidé résolument à soutenir la lutte, et j'estime comme lui que s'il était possible de décider ces tristes exploiters du socialisme à s'occuper d'autre chose et à travailler d'un autre métier, ce serait la meilleure œuvre de propagande à laquelle on peut s'appliquer.

Quant à de la haine personnelle, nous n'en avons pas ; il faudrait les estimer un peu. – Cependant, la calomnie est trop facilement crue en ce temps-ci, pour qu'on ne doive pas se défendre quand on est attaqué avec tant de violence, et c'est moi qui ai prié Benoît, après les lignes du *Bulletin*, de répondre et de consacrer à cela le prix d'une de ses semaines de travail – Tu sais qu'il est typographe maintenant – Et tu sais aussi que M^r Guillaume, plein de respect pour les droits d'autrui, n'insère pas les rectifications qu'on lui adresse.

[257r] En cet état de choses, mon cher ami, je te le répète, après les insultes du *Bulletin*, je ne comprends pas ta neutralité. Non que je te demande un acte public (bien que pour nous, je t'assure, tant par respect pour l'amitié que par respect pour la justice, nous aurions à cœur, en pareil cas, de repousser toute solidarité avec de tels insulteurs, de tels intolérants). Mais nous ne pouvons accepter d'être mis par toi sur la même ligne que ces gens-là. Et quand tu nous dis avoir lu des *discussions* qui t'ont fait de la peine, nous aurions besoin de savoir lesquelles. Les lignes du *Bulletin* ne peuvent pas y être comprises ; car le *Bulletin* ne *discute* pas, il injurie.

Tu comprendras, je le crois, le sentiment qui m'a fait entrer dans cette longue explication – insuffisante pourtant quant aux faits – Les Costa, Guillaume et c^{ie} ne nous empêchent pas de dormir ; et je ne t'aurais pas entretenu de tout cela, si le ton de ta lettre sur ce point, après les lignes du *Bulletin*, ne nous avait causé un étonnement pénible. Tu es, il est vrai, entouré de gens qui se sont faits nos ennemis ; mais nous ne consentirions jamais sans preuves à croire qu'avec toi les amis absents ont tort.

Aussi t'embrassons-nous de tout cœur.

L.

[257v] J'attends une réponse de Noémi ¹⁷. Mais je recevrai peut-être d'abord la tienne. Si tu as des nouvelles de ton frère ¹⁸, donne-nous les. J'embrasse tes fillettes ¹⁹.

Si tu n'as pas les pièces du procès et que tu les désires, nous tu les enverrons. Le *Martello* comme le *Bulletin*, injurient et calomnient sans reproduire, et même récuser les attaques de leurs adversaires. Nous avons obtenu du *Povero* et de la *Plebe* qu'ils fissent le contraire, et publiassent les factums de ces M^{rs}. À vrai dire, ce n'est pas tant générosité de notre part ; au moins ne peut-on dire que de notre côté il y ait manque de bonne foi.

Permetts-moi de te demander un nouveau service. C'est de me procurer la collection de *Sœur S^e Rose* ²⁰ dans les *Lectures populaires* ²¹. Je ne puis la leur demander directement, et j'en ai besoin, pour une reproduction. Tu me diras le prix qu'elle t'aura coûté.

Et donne-nous de tes nouvelles. J'espère bien que tu es guéri ; car les lettres, ici, mettent si longtemps à nous parvenir !

16 Allusion à la tentative d'insurrection avortée des 7 et 8 août 1874 à Bologne, qui devait être le prélude à un soulèvement plus vaste.

17 Noémi RECLUS, cousine germaine et épouse d'Élie Reclus.

18 Élie.

19 Magali et Jeannie, les deux filles nées de la première union d'Élisée avec Clarisse Brian.

20 *Sœur Sainte-Rose*. Nouvelle d'André Léo publiée pour la première fois (en français, car elle l'a été peu avant en russe) dans l'*Opinion nationale*, du 23 mars au 9 avril 1870.

21 *Lectures populaires : journal de la famille et de l'atelier*, Neuchâtel, bureau du Journal. Serait paru du n° 1, 10 avril 1872 au n° 24, 25 mars 1873. Dirigé par James Guillaume (dont le nom ne paraît pas, mais il évoque cette publication dans son *Internationale*, t. II, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1907, p. 265, note 2 : “[...] je préparais le lancement d'une revue bi-mensuelle, les *Lectures populaires* (romans, voyages, variétés historiques et littéraires, etc.) qui, si elle eût pu trouver un nombre suffisant d'abonnés, m'aurait assuré une existence indépendante. Le premier numéro des *Lectures populaires* parut le 10 avril 1872”. Les livraisons de *Sœur Sainte-Rose* se trouvent dans les n°s des 10 & 25 avril, 10 & 25 mai, 10 & 25 juin 1872. Je remercie la Bibliothèque de la Chaux-de-Fonds, seule détentrice à ma connaissance de cette publication, qui nous apporte ces précisions.

à Noémi Reclus²², Monterotondo²³, 3 mars 1879
(BnF NAF 22914 / 258-259)

“des arches de Noé perchées sur des collines”

Les relations d'André Léo et de Noémi Reclus sont anciennes, elles ont commencé à l'époque où Léodile et Grégoire Champseix, et les deux couples Reclus, Élie et Noémi, Élisée et Clarisse, se sont trouvés à l'automne 1863 habiter deux appartements mitoyens, au 5^e étage des 2 et 4 de la place de la Promenade, dans le XVII^e arrondissement parisien. Noémi et André Léo ont, comme Léodile le rappelle (“vous m'avez vue [...] me tuant d'activité”), participé à diverses entreprises en faveur du droit des femmes, de l'éducation pour tous, et on les retrouve associées pendant la Commune de Paris. Par la suite, Noémi, réfugiée à Zurich avec son mari, a accueilli chez eux Léo Champseix venu poursuivre ses études d'ingénieur civil à l'Institut polytechnique.

[258r] Monte Rotondo, près Rome (M^{me} André Léo)
3 mars 1879

Ma chère amie

Ne vous fâchez pas. Je vous ai écrit vingt fois, que dis-je, 50 fois en esprit. Vous m'avez vue à Paris courant d'une chose à l'autre, embrassant tout, me tuant d'activité. Il y a dix ans et plus de cela ; j'ai continué à trop exiger de mes forces et j'en subis le contrecoup. Je ne suis pas malade ; mais mes heures ne valent plus que des demi-heures. C'est un commencement de fin. J'y cède, ne pouvant mieux faire ; car je n'en suis pas tout-à-fait charmée. Ma tâche n'est point finie – Je parle seulement de la maternelle et quant à l'autre il est permis [258v] de sentir le besoin de faire ce qui serait si simple et ne se fait et ne se dit point.

Je voulais vous écrire absolument – il y a deux mois – mon départ de Frascati et mon changement d'adresse. Nous sommes venus ici pour faire de l'agriculture. Il y a de quoi. Tout est mal, tout est à mieux faire. Mais précisément à cause de cela, naturellement, ce n'est pas facile. La campagne romaine, vous savez de réputation ce que c'est : un lieu de fièvre, malaria. Les lieux habitables sont des arches de Noé perchées sur des collines en pain de sucre (*poggi*). Même plan qu'au moyen-âge ; même enceinte, même largeur de rues, même vermine, mêmes coutumes en tout. De loin, c'est très pittoresque. Nous y sommes venus, ne sachant pas ce que nous faisons ; puis les Italiens, de très bonne foi, croient que c'est là la campagne, et vous y adressent pensant que c'est là ce que vous demandez. Je mène depuis un mois ½ une vie pleine d'horreur. Et pourtant, las de courir, nous cherchons à nous accommoder là-dedans au mieux de [259r] nos intérêts et de nos habitudes. Y réussissons-nous ? J'incline à croire que nous avons passé le plus dur. Au premier abord, ce sont les oppositions et les impossibilités qui se présentent ; plus tard, on trouve les moyens de les tourner. Nous avons des amis dans la place. Mais ils ne savent pas nous aider, par la raison que notre idéal n'est pas le leur. Ne me croyez pas trop difficile. Je voudrais dormir ; je voudrais n'être pas mangée vivante par les Lilliputiens. Ah ! le nombre ! Il faut connaître les puces en Italie et le suffrage universel ailleurs... ce n'est pas que je confonde. Je veux détruire les puces et souhaite un avenir... meilleur au suffrage universel – Je voudrais être servie par une personne dont la seule vue ne me soulève pas le cœur – Vouloir être servie est peu socialiste ; mais nous sommes en ce temps obligés de vivre de contradictions – Je voudrais, puisque nous faisons de l'agriculture, avoir une ferme, chose inconnue en ce pays. Ne pas avoir un poulailler à un quart d'heure, la porcherie idem, le tout loué comme on loue un appartement, et presque aussi cher ; les terres à une heure et plus ; tous les transports à dos de mulets ; la charrue de Caton, pas de granges, pas de greniers, pas de fumier, [259v] excepté dans les *rues*, puisqu'on appelle ainsi des égouts de deux mètres de large qui séparent les maisons, et où l'on marche dans la ... et dans l'u... sans compter les puces que chacun y jette délicatement par sa fenêtre, à poignées, sans les froisser – N'est-ce pas que

22 L'allusion à “M^e Élie” fait supposer que cette lettre est bien adressée à son épouse, Noémi, ce que confirme le fait que l'interlocutrice est alors en Angleterre, où résident les Élie Reclus depuis la fin de l'année 1877.

23 Petite ville au nord-est de Rome.

vous me croyez sous le ciel couchant de l'Italie ? Je ne dis pas de mal de ce ciel-là, bien qu'il pleuve depuis quatre mois ; mais le soleil quand il luit a bien son prix. Les Italiens ont du bon et du mauvais, surtout du sale. Enfin, vous me trouverez trop critique ; mais je vous assure qu'il faut voir de près pour l'imaginer. Ah ! l'Italie des touristes ! Faites le tour du monde sans voir dans les intérieurs de pays ; vous n'aurez fait que de la littérature.

Vous devez précisément en Angleterre jouir de ce qui nous manque et manquer de ce dont nous jouissons. Parlez-moi de vous à votre tour. Je ne veux pas vous parler de la déception que j'ai eue après le 30 janvier. M^r Élie se moquerait de moi, et il aurait raison. Et puis ça me fait mal pour nos pauvres malheureux de là-bas, et encore plus pour votre [la suite manque]

Formia, 17 février 1883
(Descaves 638 / 07-10)

“J'aime le peuple comme j'aime l'humanité”

Ce texte présente l'apparence d'un brouillon, ou plutôt d'un premier jet abandonné. André Léo qui vient de passer presque un an en France est de retour à Formia depuis la fin de l'année 1882. Ce qui ne l'a pas empêchée de suivre le triste procès lyonnais dit des “soixante-six”.

La lettre s'adresse-t-elle bien à Élisée ? Va dans ce sens le fait que l'interlocuteur est un homme, et qu'André Léo le tutoie, fait connu par ailleurs, mais sans doute unique parmi ses correspondants. De plus il s'agit d'un procès où est lourdement impliqué Kropotkine, proche d'Élisée depuis leur première rencontre à Vevey en février 1877. Kropotkine apporte sa grande connaissance géographique de la Russie (je “parcourus dans tous les sens le vaste empire de Russie”²⁴, rappelle-t-il pendant son procès) à la rédaction de sa Nouvelle géographie universelle.

Les origines du procès des “soixante-six” se trouvent dans l'inquiétude des milieux bourgeois de Lyon devant la montée de la présence anarchiste, en particulier de l'expression d'une presse “socialiste révolutionnaire” par le journal le Droit social fondé le 12 février 1882, et dont la parution est théoriquement autorisée par la Loi sur la liberté de la presse, du 29 juillet 1881, laquelle dit expressément en son chapitre II, alinéa 1^{er}, article 5 : “Tout journal ou écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement [...]”²⁵. Mais, pour reprendre l'Avant-propos du Procès des anarchistes²⁶, “Il fallait le tuer, – on le cribla de procès, le journal dut tomber [...]”. Mais il annonce un successeur, l'Étendard révolutionnaire qui commence à paraître le 30 juillet 1882.

Peu après, éclate à la mi-août, à Montceau-les-Mines, un soulèvement des ouvriers mineurs, “écrasés sous un servage économique”²⁷, auquel l'Étendard fait écho. “Il fallait tuer ce mauvais coucheur”²⁸. Pleuvent procès et amendes, sans que le journal plie. Il fallait “user d'une autre tactique contre les anarchistes. On résolut de les englober dans un procès monstre [...]”²⁹.

Les choses ne s'arrangent pas lorsque les 22 et 24 octobre deux bombes éclatent à Lyon. C'est le signal d'une discrète et vaste rafle dans les milieux socialistes ; 66 personnes sont maintenues en état d'arrestation, et inculpées d'affiliation à l'Internationale³⁰.

Le procès se tient du 8 au 19 janvier. Kropotkine écope de la plus grave condamnation, cinq ans de prisons, deux mille francs d'amende, dix ans de surveillance. Il est incarcéré à Clairvaux, et doit attendre 1886 pour bénéficier d'une amnistie.

[07] Formia, 17 février 83³¹

Certainement, cher ami, j'ai suivi le procès de Lyon ; et je n'ai pas besoin de te dire l'indignation et le chagrin qu'il m'a causé – ni celle que j'éprouve du train des choses, qui semble crier que nous sommes voués aux révolutions à perpétuité. Et cela ne m'affligerait point, si comme autrefois je croyais aux révolutions violentes. Il ne me serait pas difficile de leur pardonner le mal qu'elles font, toujours inférieur aux violences et aux injustices de l'ordre – si elles atteignaient leur but ; mais elles ne l'atteignent jamais ; et je me demande si moralisatrices au début, elles ne sont pas

24 *Défense de Pierre Kropotkine* au procès des 66, donnée en annexe I à cette lettre.

25 *Bulletin des lois de la République française*. XX^e série, 2^e semestre de 1881... Partie principale. Tome vingt-troisième, Paris, Imprimerie nationale, 1882, p. 126.

26 *Le Procès des anarchistes devant la police correctionnelle et la cour d'appel de Lyon*, Lyon, Imprimerie nouvelle, 1883, p. VI.

27 *Ibid.*

28 *Ibid.*, p. VII.

29 *Ibid.*

30 Au titre de la loi qui établit des peines contre les affiliés de l'Association internationale des travailleurs, du 14 mars 1872 (*Bulletin des lois*... XII^e série, premier semestre 1872, partie principale, tome IV, Paris, Imprimerie nationale, 1872, p. 248), loi que, dans sa *Défense*, Kropotkine considère avec raison comme désuète.

31 En haut et à droite de cette page, le nombre “53” qui doit avoir appartenu à une foliotation, ou un classement, dont nous ne savons rien.

souverainement démoralisatrices, en ce qu'elles finissent toujours par frapper et dessécher les premières vertus humaines, grands agents du progrès : la foi, l'espérance et la... fraternité.

[08A] Plus je vois et réfléchis, plus je reconnais que rien ne se fonde, et *ne peut être fondé* que par l'intelligence des choses d'une part, et le consentement de l'autre (qui en est l'intelligence secondaire, à la suite). Depuis que j'ai vu de mes yeux des révolutions, je crois avoir compris celle de 89 à 95, avec tous ses éléments instinctifs et raisonnés, et il me semble évident qu'une révolution ne laisse jamais après elle que ce qu'elle apportait d'idées déjà acceptées, acceptées généralement – à part le retranchement, le recul qu'emporte la somme d'erreurs, d'excès, de déviations qu'elle a commis. J'aime le peuple, comme j'aime l'humanité ; je ne commets point l'injustice de lui en vouloir de l'absence d'éducation et de moralité, qui est une fatalité chez lui ; mais je n'ai nullement confiance en lui pour soutenir une cause, qu'il ne comprends pas mieux que ses exploiters. Que le peuple, appelé à la révolte, au nom seul de la révolte, soit vainqueur, et nous n'aurions qu'une [08B] nouvelle tyrannie, plus dure et plus impitoyable qu'à présent, car le peuple ne comprend pas la justice. Ou plutôt il la comprend comme la plus grande généralité des humains la comprennent à cette heure : pour soi, non pour les autres.

Une révolution violente, par la force du nombre, tel qu'il est maintenant, nous donnerait cent ans de réaction.

On ne résout rien par l'impatience ; et parce que cette effroyable masse d'ignorance et de préjugés, qui combat la justice dans l'humanité, depuis que l'humanité existe, est de taille encore à désespérer nos plus chers, nos plus saints désirs, et ceux d'autres générations encore après les nôtres, ce n'est pas une raison pour abandonner notre foi et la compromettre.

Tu me dis : que *sans aucun doute la force doit être mise au service du droit*. Et je te réponds : non ; en ce que nous n'avons le droit d'employer la force que pour la *défense* de *notre* droit ; jamais pour servir et imposer ce que nous considérons comme le droit, mais que les autres nient. Car autrement la démocratie [09A] ferait ce qu'ont fait les tyrans à toute époque, et elle étoufferait sa propre revendication. Le droit, c'est la liberté, même placée dans l'erreur ; car il n'y a pas de juge, pas de roi, pas de Dieu dans l'idée. Nous n'avons d'autre arme que la propagande. Nous ne pouvons rien pour la justice que par la justice.

C'est trop long, diras-tu peut-être ? Et moi, je crois que si long que ce soit, ce sera plus court, beaucoup plus court. Les révolutions, si cela continue, vont devenir la toile de Pénélope ; les réactionnaires le savent bien. Et comment les anarchistes peuvent-ils ne pas comprendre ce que signifie la présence de la police, dans tous les journaux, dans toutes leurs réunions ? Quand se décideront-ils à ne plus servir d'instruments aux restaurations monarchiques, au replâtrage des spectres rouges ?³²

J'ai lu, crois-le bien, avec la plus vive sympathie le discours de Kropotkine³³ et je signerais le programme des anarchistes lu par eux au procès³⁴. C'est juste, c'est vrai. Mais c'est vrai pour la moitié [09B] du 20^e siècle ; et à présent, que les 90^{es} des humains ne savent pas se gouverner eux-mêmes, il vaut mieux je crois s'efforcer de les amener à ce point, leur enseigner la morale égalitaire, que de les pousser à prendre un rôle qu'ils ne sauraient remplir. Pour moi je ne vois absolument rien à faire aujourd'hui ; et demain, et longtemps encore, que des socialistes, attendu que c'est là tout simplement ce qui manque pour que les choses puissent changer. Étudier d'abord, enseigner ensuite la morale et l'organisation de l'égalité ; profiter de la liberté qui est donnée de tout écrire, non pour épouvanter, mais pour éclairer.

J'ai souvent, outre des journaux, des nouvelles de France, et je sais que l'attitude des prévenus, et l'injustice du jugement y ont fait une grande impression sur des esprits nullement socialistes. Malheureusement, on détruit cette impression avec des citations du *Droit social*³⁵, etc. Je

32 L'expression vient du *Spectre rouge de 1852* d'Auguste ROMIEU (Paris, Ledoyen, 1851), pamphlet réactionnaire qui prophétise la guerre civile, et annonce la prise de pouvoir de Louis Napoléon Bonaparte.

33 Pierre Alexeïevitch КРОПОТКИН (Пётр Алексеевич КРОПОТКИН), (1842-1921), savant géologue, théoricien du communisme libertaire. Voir son discours ci-après en Annexe I.

34 *Déclaration des anarchistes in Le Procès des anarchistes...*, p. 66-68, reproduite ci-dessous en Annexe II.

35 Le *Droit social*, périodique "socialiste révolutionnaire", qui paraît à Lyon du 12 février au 23 juillet 1882.

comprends très bien le point de vue de Kropotkine se refusant à faire appel ; mais j'aimerais mieux qu'il en eût un autre, aussi plausible d'ailleurs, celui-ci : qu'on n'est pas forcé de traiter logiquement la [10] haine et l'illogisme, ni de compter avec les magistrats de cette sorte comme avec des hommes. Je le voudrais parce que j'espère beaucoup que l'arrêt monstrueux serait réformé sous la pression de l'opinion qui s'est produite, et que ce serait un grand soulagement pour bien des consciences que de ne pas savoir ce noble Kropotkine dans une prison française.

Aujourd'hui, ce qui règne, hélas, sous le nom des incapables qui ont livré Paris, et qui livreront tout si on les laisse faire, c'est l'infâme, l'odieuse police et l'odieux fonctionnarisme des monarchies précédentes, qui joue avec les vices et les passions de ces obtus gouvernants pour les [ici s'interrompt le texte]

Discours de Kropotkine devant le tribunal correctionnel de Lyonle 15 janvier 1883³⁶

Défense de Pierre Kropotkine

Je crois, messieurs, que vous avez dû être frappés comme moi de la faiblesse des accusations portées contre nous.

Êtes-vous en présence d'une association internationale ? Je pourrais me dispenser de répondre, car les débats sont déjà bien avancés et la preuve est encore à faire.

Il me semble, d'ailleurs, que l'accusation est tombée en même temps que sont tombées les paroles suivantes, prononcées par l'organe du ministère public : « Tant qu'il y aura un anarchiste à Lyon, a dit ce magistrat, je le poursuivrai le texte de la loi à la main. »

Ces paroles suffiraient à indiquer que le procès qui nous est intenté est un procès de tendance, un procès *de moment*, un procès de classe.

Si j'examine combien de procès ont été intentés depuis la promulgation de la loi de 1872 sur l'Internationale, j'en trouve deux seulement. Un à Saint-Étienne et un à Paris. Est-ce qu'on va dire que, pendant cette période de dix années, le mouvement socialiste ouvrier ne s'est pas largement développé ? Non ! La vérité c'est qu'on avait renoncé à appliquer une loi tombée en désuétude.

J'ai dit que ce procès était un procès de classe. J'ajoute qu'on veut ainsi diviser les hommes d'un même pays en créant le côté des bourgeois et le côté des travailleurs.

Pour ceux-là, tous les droits, tous les privilèges. Pour ceux-ci, pas de liberté, pas de justice.

Les députés français peuvent assister à des Congrès internationaux et faire l'éloge du grand révolutionnaire *Mazzini* ; les travailleurs français ne peuvent même pas échanger leurs idées, assister à des réunions publiques sans être poursuivis.

Quand j'ai reconnu au procès qui nous était intenté le caractère que je viens d'indiquer, j'ai hésité à me défendre.

Mais je me suis ravisé, et j'ai résolu de porter le débat devant la France, devant notre juge à tous : devant l'opinion publique.

Si le parti anarchiste avait eu ce caractère international qu'on lui cherche, croyez-le bien, messieurs, je l'aurais dit, et dû la liberté des prévenus qui sont sur ces bancs en dépendre, je n'aurais pas menti.

Parmi les accusations dirigées contre moi, il en est une que surtout je dois relever.

Le procureur de la République a dit que je reniais ma patrie.

Ah ! messieurs ! n'en croyez rien, mon cœur bat toujours à l'unisson des patriotes russes, mon cœur bat quand j'ai le bonheur d'entendre une chanson russe, qui m'apporte les échos de cette patrie qu'on me reproche de ne pas aimer.

J'aime aussi la France, car je sais que, lorsqu'elle est vaincue, c'est la réaction qui monte, c'est la liberté qui diminue.

Le procureur de la République vous a parlé de ses douleurs de patriote, lorsqu'il a vu son pays envahi par les hordes prussiennes.

Qu'il me permette de lui rappeler qu'au moment où le soldat allemand allumait l'incendie dans vos villages, portait partout la dévastation et la mort, des hommes ont dit :

C'est un crime.

Ces hommes étaient des socialistes allemands ; ils s'appelaient Bebel et Liebknecht.

Quant à moi, on a tant raconté de légendes sur mon compte qu'à mon grand regret, je dois donner quelques détails sur ma vie.

Mon père était propriétaire de serfs, ou plutôt d'esclaves.

Dès ma plus tendre enfance, j'ai vu se produire des faits semblables à ceux qu'a racontés un romancier américain dans la *Case de l'Oncle Tom*.

³⁶ *Le Procès des anarchistes devant la police correctionnelle et la cour d'appel de Lyon*, Lyon, Imprimerie nouvelle, 1883, dépôt : à Lyon, aux bureaux de la *Lutte*, rue Vauban, 26, à Paris, chez Grave, avenue des Gobelins, 37, pages 97-102

C'est du jour où j'ai vu les cruautés auxquelles était en butte la classe des opprimés que j'ai appris à l'aimer.

Je suis entré à seize ans à l'école des pages, et si dans la cabane des paysans j'avais appris à aimer le peuple, c'est à la cour que j'ai appris à détester les grands.

En sortant de cette école, j'avais le choix entre les divers régiments.

Je m'enrôlai dans les cosaques de l'Adour, et je devins bientôt, à dix-neuf ans et demi, aide-de-camp du général gouverneur des provinces de Sibérie. Je pris part, en cette qualité, à toutes les réformes qui s'accomplirent dans ce malheureux pays. Mais, je m'aperçus bientôt que le libéralisme du gouvernement russe était un masque, et en effet, quand éclata l'insurrection polonaise, un vent de fiévreuse réaction se déchaîna sur la Russie.

Je m'adonnai alors aux travaux scientifiques et parcourus dans tous les sens le vaste empire de Russie.

À vingt-six ans, je quittai définitivement l'armée et allai m'asseoir sur les bancs de la faculté de mathématiques de Saint-Pétersbourg.

Pendant ce temps, le mouvement social s'organisait en Russie. Des citoyens généreux eurent le courage d'élever la voix et de réclamer quelques libertés.

La réponse du gouvernement fut simple ; les citoyens, – j'étais du nombre, – furent emprisonnés et mon frère, coupable de m'avoir adressé une lettre, fut, par mesure administrative, envoyé en Sibérie. Il y est encore. Pendant ma détention, qui dura deux ans, je composai un ouvrage sur la *Période glaciaire*. Le premier volume a paru, sous les auspices de la Société de géographie ; les épreuves du second sont restées en prison.

Ah ! messieurs, si vous saviez comme moi combien est terrible cette peine de la détention. Si vous aviez entendu comme moi les blasphèmes de ces malheureux qui avaient perdu toute espérance, peut-être hésiteriez-vous davantage à l'appliquer.

Laissez-moi vous dire que, dans la prison où j'avais été renfermé, neuf détenus devinrent fous et onze se suicidèrent. Tombé gravement malade, je fus transporté à l'hôpital, d'où je m'évadais et vins habiter la Suisse sous le nom de Pierre Le Vachoff [sic].

Là encore, j'ai vu les misères du peuple. Pendant la crise industrielle que subit l'horlogerie, j'ai vu des femmes affolées chercher dans les décombres la nourriture de leur famille.

Expulsé bientôt, sur la demande du gouvernement russe, pour avoir protesté contre l'exécution de cinq patriotes, je me rendis à Londres où je fis une série de conférences sur la Russie ; je revins à Thonon et n'en bougeais plus, quoiqu'en ai dit le *Lyon républicain*, qui m'a fait voyager, au gré de sa fantaisie, un peu partout.

Je recevais chaque jour une foule de propositions pour faire construire, sous mes auspices, des machines toutes plus infernales les uns que les autres.

Je recevais des correspondances de tous les pays, je recevais enfin des gens qui tentaient de s'introduire chez moi par tous les moyens imaginables.

Un jour, c'était un jardinier sans travail qui voulait entrer à mon service ; lassé de son insistance, je lui donnai dix sous et le priai d'aller faire son vilain métier ailleurs.

Le lendemain, je lisais dans le *Lyon républicain* :

« Un de nos amis a été reçu hier par le prince Kropotkine. Voici l'entretien qu'il a eu avec lui. »
(Explosion de rires.)

Inutile de dire que le correspondant anonyme racontait tout autre chose que ce qui s'était passé.

Je vous disais, messieurs, que j'ai vu de près la misère des classes laborieuses. C'est pour cela que je suis devenu socialiste.

J'ai dit qu'il était temps de faire cesser cette inégalité flagrante : tout à ceux qui ne produisent rien, rien à ceux qui produisent tout.

J'ai vu la bourgeoisie se corrompre dans son oisiveté.

Prenez un roman de Zola, l'auteur bourgeois par excellence, et dites-moi s'il ne se complaît pas dans les saletés qu'il dépeint ?

J'ai vu, à l'autre extrémité de l'échelle sociale, enfermer dans des prisons des hommes jeunes, chez lesquels dominaient encore les bons sentiments, et je les ai vus sortir complètement pervertis, formant ainsi des recrues nouvelles à l'armée du crime.

J'ai vu tout cela, messieurs, et vous ne sauriez vous étonner que j'aie cherché les remèdes.

On nous reproche de vouloir la transformation de la société. On nous appelle : brigands ! assassins ! parce que nous voulons l'expropriation de la propriété de quelques-uns au bénéfice de tous.

Est-ce que le grand économiste Stuart Mill ne l'a pas demandée avant moi, cette expropriation, et je ne sache pas qu'on l'ait mis en prison pour cela ?

Est-ce que la Convention de 1793 n'a pas dit : Les terres appartenant aux seigneurs retourneront aux communes ?

Est-ce que l'histoire ne nous apprend pas que la bourgeoisie a exproprié la noblesse ?

J'espère bien que l'histoire dira un jour aussi que le peuple à son tour a exproprié la bourgeoisie.

On m'a reproché encore d'être le père de l'anarchie. C'est trop d'honneur qu'on veut me faire. Le père de l'anarchie est l'immortel Proudhon, qui l'a exposée pour la première fois en 1848.

Un grand économiste a dit : « Les meilleures des lois sont celles qui abolissent les précédentes. »

Pensez-vous donc que l'humanité est si bête qu'elle ne puisse se conduire toute seule ?

[Kropotkine cite, à l'appui de sa thèse, les administrations des postes et des chemins de fer qui sont arrivées à résoudre des questions de tarifs internationaux qui paraissent d'abord insurmontables.

[Il dit ensuite qu'il est arrivé à la partie technique de sa défense.

[Il examine les charges relevées contre lui par l'accusation et les réfute une à une.]

Avais-je, dit-il, le droit de voir Pégot, de parler à Martin, d'écrire à Ricard, à Gautier et à Grave ?

Dans les lettres trouvées chez moi, lettres destinées à la publicité ou lettres intimes, a-t-on trouvé une seule trace de cette affiliation ? – Rien, toujours rien.

[Kropotkine prouve, par de nombreux exemples, que la loi ne saurait punir une tentative qui n'a pas été suivie d'exécution, et termine ainsi :]

On m'a reproché mes voyages à Lyon, à Vienne, à Saint-Étienne, ma présence au Congrès de Londres, à la suite duquel le journal le *Révolté* faisait un appel pour la formation d'un Congrès de l'Association internationale des travailleurs, appel, il est vrai, qui ne fut pas entendu.

Quand bien même tous ces faits qu'on me reproche seraient vrais, ils ne pourraient tomber sous le coup de la loi de 1872, puisque cette prétendue tentative de reconstitution de l'Internationale ne réussit pas, et que, par cela même, on ne peut relever la prévention d'affiliation à une association qui n'existe pas.

D'autre part, une association internationale a-t-elle existé à Lyon ? Non, puisque toutes les fois que l'essai en a été tenté, le projet a été combattu et rejeté.

Le ministère public, dans son réquisitoire, a lu de nombreux articles de journaux, remontant à deux et trois ans. Mais il n'en est résulté aucune preuve affirmant l'existence de l'association internationale.

Pour moi, en ma qualité d'étranger, j'étais indispensable au procès. Aussi, on m'arrêtait le 21 décembre, alors que les débats devaient commencer le 26 du même mois. Si on a reculé cette date au 8 janvier, c'est que le ministère public voulait exploiter les sentiments de haine du peuple français, en traitant Herzig de Prussien, bien qu'il soit Genevois et ne sache pas un mot d'allemand.

Que reste-t-il maintenant du brillant feu d'artifice tiré par le ministère public ? Rien. On a pu éblouir le tribunal, mais on n'a pu le convaincre.

Si le tribunal, en effet, condamnait sur des preuves pareilles, ce serait dire qu'aucun étranger résidant sur le sol français n'aura désormais le droit de penser, d'écrire et de parler.

Je crois, messieurs, que ce procès a une plus grande importance qu'on ne le pense généralement.

Je crois que les travailleurs des deux mondes ont les yeux tournés vers vous, et attendent, avec autant d'émotion que d'impatience, le jugement que vous allez rendre.

Si c'est une condamnation, on dira, messieurs, que l'Internationale n'était qu'un prétexte, et que ce qu'on a voulu atteindre, c'est la liberté de penser et de dire ce que l'on pense.

Il est de mon devoir de vous avertir des conséquences qu'aura votre jugement.

Les travailleurs y verront une déclaration de paix ou de guerre.

Ah ! messieurs, ne fomentez pas des haines nouvelles, ne préparez pas de nouveaux malheurs.

Rappelez-vous les enseignements de l'histoire, et vous verrez que les persécutés ont grandi en

raison de ces persécutions.

En 1869, on a fait trois procès à l'Internationale. Cela lui a valu 200 000 adhérents de plus.

En 1871, on a cru noyer dans le sang de 35 000 Parisiens l'idée de la Commune, et cette idée reparaît aujourd'hui plus grande, plus forte, plus lumineuse.

L'échéance sociale est fatale, elle arrivera dans moins de dix ans, croyez-le bien.

Devez-vous boucher vos oreilles ? Non, messieurs. Venez à nous, recherchez avec nous la solution du problème redoutable qu'il va falloir résoudre bientôt. Si vous vous étonniez de la hardiesse de mon langage, je vous dirais, messieurs, que je serais heureux que mes paroles fussent entendues de tous et je m'estimerais heureux qu'elles puissent, le jour de la grande liquidation sociale, épargner quelques gouttes de sang.

Pourtant, vous persistez à ne pas entendre. Si la bourgeoisie continue à tenir sous son joug, à persécuter, à opprimer les travailleurs, le devoir de tout honnête homme est indiqué d'avance. Je ne faillirai pas au mien.

Déclaration des anarchistes accusés devant le Tribunal correctionnel de Lyonle 12 janvier 1883³⁷

Ce que l'anarchie, ce que sont les anarchistes, nous allons le dire :

Les anarchistes, messieurs, sont des citoyens qui, dans un siècle où l'on prêche partout la liberté des opinions, ont cru de leur devoir de se recommander de la liberté illimitée.

Oui, messieurs, nous sommes, de par le monde, quelques milliers, quelques millions peut-être, – car nous n'avons d'autre mérite que de dire tout haut ce que la foule pense tout bas, – nous sommes quelques millions de travailleurs qui revendiquons la liberté absolue, rien que la liberté, toute la liberté !

Nous voulons la liberté, c'est-à-dire que nous réclamons pour tout être humain le droit et le moyen de faire tout ce qui lui plaît, et ne faire que ce qui lui plaît ; de satisfaire intégralement tous ses besoins, sans aucune limite que les impossibilités naturelles et les besoins de ses voisins également respectables.

Nous voulons la liberté, et nous croyons son existence incompatible avec l'existence d'un pouvoir quelconque, quelles que soient son origine et sa forme, qu'il soit élu ou imposé, monarchique ou républicain, qu'il s'inspire du droit divin ou du droit populaire, de la Sainte-Ampoule ou du suffrage universel.

C'est que l'histoire est là pour nous apprendre que tous les gouvernements se ressemblent et se valent. Les meilleurs sont les pires. Plus de cynisme chez les uns, plus d'hypocrisie chez les autres ! Au fond, toujours les mêmes procédés, toujours la même intolérance. Il n'est pas jusqu'aux plus libéraux en apparence qui n'aient en réserve, sous la poussière des arsenaux législatifs, quelque bonne petite loi sur l'Internationale à l'usage des oppositions gênantes.

Le mal, en d'autres termes, aux yeux des anarchistes, ne réside pas dans telle forme de gouvernement plutôt que dans telle autre. Il est dans l'idée gouvernementale elle-même, il est dans le principe d'autorité.

La substitution, en un mot, dans les rapports humains, du libre contrat, perpétuellement révisable et résoluble, à la tutelle administrative légale, à la discipline imposée, tel est notre idéal.

Les anarchistes se proposent donc d'apprendre au peuple à se passer du gouvernement comme il commence à apprendre à se passer de Dieu.

Il apprendra également à se passer de propriétaires. Le pire des tyrans, en effet, ce n'est pas celui qui vous embastille, c'est celui qui vous affame ; ce n'est pas celui qui vous prend au collet, c'est celui qui vous prend au ventre.

Pas de liberté sans égalité ! Pas de liberté dans une société où le capital est monopolisé entre les mains d'une minorité qui va se réduisant tous les jours et où rien n'est également réparti, pas même l'éducation publique, payée cependant des deniers de tous.

Nous croyons, nous, que le capital, patrimoine commun de l'humanité, puisqu'il est le fruit de la collaboration des générations passées et des générations contemporaines, doit être à la disposition de tous, de telle sorte que nul ne puisse en être exclu ; que personne, en revanche, ne puisse en accaparer une part au détriment du reste.

Nous voulons, en un mot, l'égalité : l'égalité de fait, comme corollaire ou plutôt comme condition primordiale de la liberté. De chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins ; voilà ce que nous voulons sincèrement, énergiquement ; voilà ce qui sera, car il n'est point de prescription qui puisse prévaloir contre des revendications à la fois légitimes et nécessaires. Voilà pourquoi l'on veut nous vouer à toutes les flétrissures.

Scélérats que nous sommes ! nous réclamons le pain pour tous, la science pour tous, le travail pour tous ; pour tous aussi l'indépendance et la justice.

[Suivent quarante-sept signatures.]

³⁷ *Ibid.*, p. 66-68.

Saint-Maurice (Val-de-Marne), 10 janvier 1897

(BnF NAF 22914 / 260-261)

“je croyais vivre peu de temps”

La teneur de cette lettre est particulièrement tragique.

On y apprend qu'après son départ définitif de la Bussière (Lhonnaizé, Vienne), consécutif au décès d'Emma Darbez en juillet 1894³⁸, André Léo n'avait guère envisagé d'autre perspective, vu son état de santé, que de trouver pour peu de temps un endroit où attendre la mort.

Elle écrit cette lettre peu après avoir, le 3 janvier, écrit son testament qu'elle dépose à l'étude Leclerc de Charenton³⁹. Elle songe aussi au suicide, comme on l'apprend par une lettre d'Élisée, du 9 avril sur laquelle je reviendrai dans le contexte de la lettre 5.

Guérie de ses graves syncopes, elle a retrouvé le goût et les forces d'écrire, ce qu'elle avait cessé de faire, confesse-t-elle, après le décès de son fils André, le 22 mars 1893 à Nice. Elle est cependant toujours préoccupée par la vente de son domaine de Formia, qui ne se fait pas. Et elle est sujette à de nouveaux troubles, souffrant de temps à autres de crises d'aphasie.

Il semble qu'entre son départ de la Bussière et son décès le 20 mai 1900, elle n'a pas revu Élisée, à qui elle n'aura pas la force d'aller rendre visite à Bruxelles, et qu'elle espère retrouver lors d'un éventuel passage à Paris, ce qui ne se serait apparemment pas fait, bien qu'Élisée y soit de passage par la suite à plusieurs reprises.

On se demande, à lire la première phrase, s'il ne s'agit pas ici d'une reprise de contact, Élisée ayant tout à apprendre de ce qu'est devenue Léodile pendant ces deux dernières années.

[260r] rue des Épinettes 13, S^t Maurice (Seine)
10 janvier 97

Il y a deux ans et demi, mon cher ami, que je suis venue habiter ici, après la mort de M^{me} Darbez⁴⁰, près du bois de Vincennes et d'un ami, M^r Lacombe⁴¹.

Il me fallait habiter quelque part ; mais je croyais vivre peu de temps, prise que j'étais d'effroyables syncopes. On m'a fait consulter un médecin, le docteur Henry Chassaing⁴², député de Paris, qui m'a guérie des syncopes et m'a rendu un peu plus de force. C'est alors que j'ai pu recommencer d'écrire, ce que je n'avais pu depuis la mort de mon pauvre André. Écrire pour la bonne cause, oui, ça [a] été la passion de ma vie et elle m'a reprise. J'ai commencé il y a quelques mois une série de brochures adressées aux paysans de France⁴³. Mais ce n'est pas le tout d'écrire ; il faut publier, et les protagonistes dévoués de l'idée nouvelle ne sont occupés que de se publier eux-mêmes.

La *Petite République*⁴⁴ ne paie pas ; elle [260v] est je le crains en faillite en ce moment.

38 Voir sur ce point le dossier *Enfants perdus en Poitou*, présenté à la dernière assemblée générale, 2019, de l'Association André Léo, et à retrouver bientôt sur le site Internet de l'Association.

39 Publié par Alice Primi sur le site de l'Association André Léo : <http://www.andreleo.com/pour-l-association-alice-primi-est-allee-rechercher-aux-archives-de-creteil-les>

40 Victoire Emma Maria RIVAULT (1829-1894), épouse de Paul DARBEZ, cousine germaine et très proche amie d'André Léo. Celle-ci a participé pendant plusieurs années, quand elle en avait la disponibilité, et jusqu'au décès de sa cousine en juillet 1894, à l'accueil que cette dernière assurait, dans son domaine de la Bussière, à Lhonnaizé, Vienne, de jeunes en perdition.

41 Paul LACOMBE (1834-1919). Chartiste, inspecteur général des bibliothèques et archives. Vieil et fidèle ami d'André Léo qu'il accompagne dans ses dernières années, et dont il est l'exécuteur testamentaire. Il habite à Charenton-le-Pont, Val-de-Marne, commune qui jouxte Saint-Maurice.

42 Henri CHASSAING (1855-1908), médecin, député du IV^e arrondissement de Paris.

43 *En chemin de fer*, paru en 1898, et coiffé d'un avant-titre : *Aux habitants des campagnes*, (Nancy, Imprimerie nancéienne) pourrait être la seule publiée (ou la seule connue de nous) de ces brochures.

44 Fondée le 13 avril 1876 dans le sillage de la *République française* de Gambetta, la *Petite République* change de mains à plusieurs reprises, avant qu'Alfred LÉON GÉRAULT-RICHARD en prenne la direction en mai 1897, aux côtés de Jean Jaurès qui en fait un titre dreyfusard. Par la suite, le journal voit peu à peu fondre son public, jusqu'à sa

J'ai fait tout au monde pour vendre à prix réduit ma propriété d'Italie. Ceux qui en ont le plus d'envie me renvoient au rétablissement des affaires là-bas, et ne parlent pas de se débarrasser de leur roi. C'est me renvoyer à la vie future. Si tu peux me trouver un acquéreur en Belgique, je la donnerais pour trente mille [#]. Elle en valait cinquante. Elle est nouvellement plantée depuis 8 à dix ans, terrains défoncés, drainés ; escaliers et murs de soutènement refaits ; tout à peu près en bon état, sauf le *Casino* ⁴⁵, petit, et peu élégant, qui pourtant se loue tous les ans à l'époque des bains pour un ou deux mois. Vue incomparable : tout le golfe de Gaëte et la plage de Sorrente ⁴⁶... Mais j'oubliais que tu le connais !.. J'ajouterai donc seulement que tous les arbres nouveaux sont déjà en rapport et les fruits abondants ; mais on n'achète plus rien à Formia, pas même des oranges. On émigre ou l'on meurt de faim.

[261r] J'ai peur que tu ne me découvres pas d'acquéreur. Je ne vois presque personne et ne saurais t'envoyer la femme professeur qui pourrait aller en Belgique occuper une place sans traitement. Ce n'est guère parmi les riches qu'on trouve ces rares échantillons de l'espèce humaine.

Si tu viens à Paris, je serai charmée de te voir ; mais si tu tardes longtemps nous pourrions bien ne plus nous rencontrer ; – à ce propos, les crises nerveuses m'ont reprise. Ce ne sont plus des syncopes, mais des aphasies. Encore, n'est-ce pas le mot ; car dans la dernière, s'il m'était impossible de trouver, ni même écrire, un mot de français, je parlais abondamment en italien, comprenant parfaitement d'ailleurs le français qu'on me parlait. Fait singulier et que je te rapporte comme tel, M^r Lacombe, survenu pendant cette crise, par hasard – je n'avais près de moi qu'une femme de ménage toute ébahie – m'ayant présenté un livre français ouvert, pour me rappeler ma propre langue, et me priant de lire haut, j'ai lu [261v] couramment en italien. ⁺⁴⁷

Cela dure 24^h en général ; cette fois un peu plus. Je suis plus faible les jours qui suivent, mais sans aucun autre trouble.

Je te serre la main.

André Léo

disparition en 1938. André Léo y donne deux articles : *Une révolution à faire*, le 22 octobre 1896, et *L'Union libre*, le 13 novembre suivant, soit avant l'entrée en fonction de Gérault-Richard.

45 Nom que donne André Léo à la petite maison du domaine, qu'elle a rêvé d'agrandir, sans pouvoir y parvenir.

46 Lieu non identifié, qui ne semble pas pouvoir être le site presque homonyme de Sorrente, au sud de Naples, hors de portée visuelle de Formia.

47 (NdA) + C'est évidemment oblitération de la mémoire pour une case du cerveau ; de la mémoire des mots, et en particulier des lettres ; car je ne puis quand je veux écrire un mot à quelqu'un en ces moments, les placer dans leur ordre, ayant pourtant le mot dans la pensée.

Saint-Maurice (Val-de-Marne), 24 juin 1897

(Descaves 648 / 01B-02)

“Ce n'est pas que j'aie besoin d'un grand effort pour quitter la vie”

On retrouve ici, dans le premier paragraphe, l'écho de ce sombre échange entre Lédile et Élisée, où (dans un envoi que nous ne connaissons pas) elle lui a demandé conseil pour un suicide, et à quoi il répond le 4 avril par une lettre, peu connue, que je donne ici en annexe.

La suite est plus positive : André Léo sait par Élisée qu'un nouveau journal se prépare à Paris, et qu'elle pourrait en être l'une des rédactrices.

Le contexte de cette lettre tronquée est peu explicite, mais nous apprendrons par la suivante qu'il s'agit de l'Aurore, et que l'interlocuteur à venir d'André Léo est son fondateur et directeur Ernest Vaughan.

Il y a une évidente logique à retrouver ces lettres 5 et 6 dans le dossier Descaves 648, qui réunit des lettres d'André Léo à Vaughan, puisqu'une éventuelle entrée de Lédile dans le collège des rédacteurs de l'Aurore vient d'une initiative d'Élisée. On peut supposer que le classement conjoint des lettres à Élisée et à Vaughan est l'œuvre de Lucien Descaves, après son acquisition de papiers de Vaughan.

[01B] 24 juin 1897

Bon et cher ami

Je te suis bien reconnaissante de ta sollicitude pour moi ! Ce n'est pas que j'aie besoin d'un grand effort pour quitter la vie, mais je regretterais amèrement de ne pouvoir payer mes dettes, et ce qui m'attacherait encore, ce serait de travailler pour la cause qui m'est si chère, sans espoir de pouvoir encore y être utile. Je désire don[c] que tu puisses réussir dans ton affectueuse entreprise.

Je n'ai point de propositions à faire, sinon de partager le droit commun, s'il y en a un ; s'il n'y en a pas, de bénéficier d'une moyenne honorable. Le travail du futur journal est-il partagé en catégories, je veux dire sur tels sujets attribués à tels et tels ? En ce cas, je [02] demanderais à signaler les incohérences et l'immoralité de certaines coutumes sociales actuelles en les comparant aux conditions futures que nous rêvons ; au fond, je préférerais le rôle de collaborateur irrégulier, écrivant au gré de ses impressions, dans une mesure donnée, de deux à quatre articles par mois – Mais j'ai plutôt à subir les conditions déjà adoptées qu'à en poser pour moi-même.

Ce que tu me dis des idées des directeurs de l'entreprise, proclamant la liberté, me donne toute confiance que je n'ai pas à craindre qu'on me dispute le droit de dire toute ma pensée. Elle est depuis longtemps celle-ci : que nous sommes en socialité, à la fin de l'ère de barbarie ; et que nous n'en pouvons sortir que par la réalisation du droit humain, dont le premier article est la propriété pour tous et chacun. Sans cela, comme disaient si bien les Grecs, l'homme n'a que la moitié de son âme. Et combien encore ne l'ont pas, cette moitié ! [la suite manque]

Élisée à Léodile

[18B] 27 rue du Lac, Bruxelles
9. IV. 97

Ma chère amie,

J'arrive de voyage, d'un triste voyage, car je suis allé à Menton pour « rendre les derniers devoirs » – puisque c'est là l'expression, – à ma très chère, très aimée, très bonne fille Jeannie ⁴⁸. À la suite de couches qui d'ailleurs avaient paru très heureuses, elle a été subitement emportée par une embolie. La maladie a duré cinq minutes et je ne crois pas que la très chère se soit vue mourir. C'est une consolation dans notre malheur. Ce qui nous est aussi une consolation est que de toutes parts nous sont [19A] venues des expressions de sympathie. Nous avons compris combien on l'aimait.

La petite fille ⁴⁹ à laquelle Jeannie avait donné naissance a été sauvée : après deux jours de trouble, elle a fini par s'accoutumer au lait d'une nouvelle nourrice. Mais la famille s'est scindée. Les deux derniers ⁵⁰ sont restés avec le père et sa sœur ⁵¹, les trois premiers ⁵² sont confiés à ma sœur Dumesnil ⁵³ et à moi. C'est à nous qu'incombe la redoutable mission de les initier de notre mieux au périlleux devoir de vivre.

Ceci me ramène à l'objet de ta lettre. Hélas ! je ne me sens pas le droit de donner des conseils. En principe, je [19B] souhaite que les lutteurs luttent jusqu'au bout. Ta conscience te dit que tu as l'amour du bien, la passion de la justice, et dans ce cas, n'avons-nous pas droit à ta parole, à ton influence, à ton souffle de vie, même à un rôle; qui augmenterait notre avoir de bonté dans la grande lutte ?

Mais je n'ai pas le droit d'insister. “Fais ce que veux !” et que ta mémoire soit bénie.

Je viens de consulter un chimiste. Il me dit de la façon la plus affirmative, comme un fait scientifique indiscutable, que la substance en question ne perd jamais aucune de ses vertus. N'avons-nous pas aussi la ciguë de Socrate ? Enfin, s'il est difficile de se procurer des poisons [20A] chez le pharmacien, les photographes les achètent par kilos chez les droguistes.

J'ai regret, j'ai grand chagrin à parler de ces choses. Car j'aime bien la vie, et que de morts je serais heureux d'évoquer du tombeau !

Ton ami dévoué Élisée

48 Jeanne, dite Jeannie RECLUS (1er mars 1863; Paris XVII^e-23 mars 1897, Menton), seconde fille d'Élisée et de Clarisse BRIAN, unie a) à Léon Émile CUISINIER (1859-1887) ; b) à Félix MROCKOWSKI OSTROGA, dit Félix OSTROGA (1867-1936).

49 Yvonne Zoé MROCKOWSKI OSTROGA, dite Yvonne OSTROGA (6 mars 1897, Menton-9 décembre 1981, Le Mesnil-Saint-Denis, Yvelines).

50 Les deux filles OSTROGA, Marie (8 mai 1893, Paris VI^e-31 août 1975, Cachan, Val-de-Marne) et Yvonne.

51 Léonie, dite Ninette MROCKOWSKI OSTROGA (1871-1947).

52 Les trois enfants CUISINIER, Louis (1883-1952), Magali (1885-1931) et Anna (1886-1971). Un quatrième, René, était décédé à deux ans en 1890.

53 Louise RECLUS (1839-1917), épouse d'Alfred DUMESNIL (1821-1894). Après le décès de son mari, elle est devenue la collaboratrice de son frère Élisée (comme il est déjà dit ci-dessus, note 1).

Saint-Maurice (Val-de-Marne), 6 octobre 1897

(Descaves 648 / 03A-04)

“J'espère que tu vas bien dans ta brumeuse Belgique”

S'il pouvait y avoir hésitation à reconnaître dans Élisée le destinataire de la lettre 5, le contexte de celle-ci est suffisamment explicite : outre le tutoiement, André Léo évoque Magali, fille aînée d'Élisée, et fait allusion sur la fin à la “brumeuse Belgique” où son ami réside depuis le 17 février 1894.

Le projet de contribution d'André Léo à l'Aurore se précise, bien qu'elle n'ait pas encore rencontré Ernest Vaughan.

[03A] [rue des Épinettes 13 S^t Maurice (Seine)
6 8^{bre} 97

Mon cher ami,

En faisant un tri de mes correspondances, je retrouve une lettre de toi relative à ce journal projeté, l'*Aurore*, où tu voulais me procurer une place. Tu répondais à un doute que je t'avais exprimé, n'en ayant reçu aucune nouvelle, et tu me répétais l'assurance de ta confiance, disant que la préparation de tels journaux entraînait souvent beaucoup de retards. Enfin, tu me donnais l'adresse de M^r Vaughan ⁵⁴, et me parlais aussi du journal l'*Humanité nouvelle* ⁵⁵. Magali et ses enfants étaient chez toi et je fus heureux pour toi de le savoir.

Depuis, d'autres mois on passé. Je n'ai point entendu dire que l'*Aurore* ait paru, elle eût été annoncée par les journaux. Aurais-je dû à ton avis aller voir M^r Vaughan [03B] C'est ce que je me suis demandé en lisant cette lettre. Je n'y suis point allée. Je n'ai pas lu l'*Humanité nouvelle*. Mais je l'ai vue annoncée et louée par la *Petite République* avec ton nom comme rédacteur. Je la chercherai.

Dernièrement, le 15 7bre, j'ai eu un long article ⁵⁶ publié dans la *Revue socialiste*. Il y avait été fort bien accueilli et publié sur le champs. On m'a priée d'y continuer ma collaboration. Je le veux bien ; mais ce n'est pas une solution pour moi ; on paie extrêmement peu, 3 [#] la page de 43 lignes.

Ce qu'il m'eût fallu est précisément ce que tu avais cherché à me procurer : une collaboration fixe à un grand journal payant convenablement. Si tu as encore quelque espoir à propos de l'*Aurore*, et si tu crois que j'aurais dû aller voir M^r Vaughan, dis-le moi.

Je suis sur le point d'achever ma 3^e brochure aux paysans. Seront-elles jamais publiées ? Je crois qu'elles seraient utiles, et je m'y acharne à cause de cela. Mais s'il y a beaucoup de brochures prêtes, il y a beaucoup plus de tiédeur pour les fonds nécessaires. On parle abondamment et c'est tout. Les brochures iraient dans tous les villages ; les conférenciers n'y [04] peuvent aller.

Je n'écris plus dans la *Petite République*, où l'on ne m'a jamais payé un article, et même à part cela on y fait difficulté. Mr Gérault-Richard ⁵⁷, grand socialiste, ne veut pas de femmes dans son journal !

Il fait froid déjà ! Ce matin, un degré seulement au-dessus de 0. Mr Lacombe est est [sic] toujours dans le midi. Il ne rentrera que dans le courant de novembre. J'espère que tu vas bien dans ta brumeuse Belgique ? Et tous les tiens avec toi ?

Je te serre cordialement la main,

André Léo

54 Ernest VAUGHAN (1841-1929), membre de l'Internationale, patron de presse, fondateur en octobre 1897 du journal l'*Aurore* avec Georges Clemenceau.

55 L'*Humanité nouvelle*, revue internationale, sciences et arts, Paris ; Bruxelles. Fondée en 1897, à la suite de la *Société nouvelle*. Y collaborent entre autres Élie et Élisée Reclus.

56 Il s'agit de l'important article *L'Ère barbare*, p. 257-280. Ce sera le seul donné dans cette revue.

57 Alfred LÉON GÉRAULT, dit GÉRAULT-RICHARD (1860-1911), menuisier devenu journaliste. Prend en mai 1897 la direction de la *Petite République*. Par la suite, député socialiste de Paris.

Saint-Maurice (Val-de-Marne), 9 novembre 1899
(BnF NAF 22914 / 262-263)

“Je commence à croire que le fait d'être gouvernant change un homme intelligent en une déplorable loque”

André Léo a envoyé à Élisée une “brochure” qui paraît être Coupons le câble ! puisque le libraire-éditeur Charles Guillaume Fischbacher (qui l'a publié) lui fait de son côté de la publicité.

Léodile ne songe plus au suicide, mais son état d'esprit persiste au pessimisme : “Tant que je serai condamnée à vivre, qui peut-être ne sera pas long, je veux lutter, et à vrai dire, je ne vis que pour cela, et par cela. Le reste de mon existence m'écœure”, lui confie-t-elle, et peu après : Moi aussi, j'ai éprouvé il y a peu de temps des douleurs assez violentes au cœur, et je crois que ce n'est pas à tort qu'on attribue à ce viscère les effets douloureux du sentiment. Je n'y ai rien fait et cela a passé. J'étais réellement dans un marasme extrême.”

Il est également question d'un manuscrit dont on découvre (à ma connaissance) ici l'existence : Jean Sans Terre, qui est entre les mains de l'éditeur Stock.

[262r] [9 9^{bre} 99

Mon bon ami, je suis contente que tu sois satisfait de mon envoi. Je m'escrime depuis quelques jours à faire un peu de publicité autour de cette brochure ; car je voudrais beaucoup qu'elle pût servir à quelque chose. M^r Fischbacher ⁵⁸ en fait autant comme éditeur. (C'est un large esprit et un beau caractère. Je suis heureuse de l'avoir connu.)

J'étais allée hier distribuer quelques exemplaires dans une société de femmes, *la Solidarité* ⁵⁹ ; formée en vue de la liberté féminine. J'ai été suffoquée de ce que j'y ai trouvé d'estime pour le christianisme et la *religion*. Elles n'ont pas beaucoup réfléchi, je crois, aux antinomies. Un homme d'ailleurs en faisait autant.

Ma tentative n'a pas beaucoup de chances, car je subis l'inconvénient de [262v] vivre trop longtemps. Je n'ai plus d'amis dans la presse ; je n'en ai jamais eu beaucoup d'ailleurs ; pour cela il faut vivre dans le monde parisien. Je n'ai un article assuré que dans la *Petite République* ; ce n'est guère ⁶⁰. J'aurais voulu profiter de cette ignoble jésuiterie de l'affaire Dreyfus pour susciter un mouvement contre ce fleuve des morts, le Phlégéon ⁶¹ aux eaux noires, qui menace de nous étouffer et de noyer la France. Mais je ne suis pas de taille à cela. Il faudrait non seulement des écrivains, mais des orateurs et je suis incapable de dire quatre mots dans une foule. Une chose que m'a dite hier M^r Fischbacher m'a fait bien plaisir. Un homme qui est loin d'être des nôtres, mais libre penseur, Yves Guyot ⁶², vient de demander aussi la séparation de l'Église et de l'État, sous le titre de *nécessité de la concurrence religieuse*. Le titre est différent et la position de la question l'est encore plus. Il la traite au point de vue politique. Elle est concluante de tous les côtés.

Je commence à croire que le fait d'être gouvernant change un homme intelligent [263r] en une déplorable loque et je n'attends pas plus que toi un succès pour demain ; mais il faut commencer de marcher pour arriver au but, et cette question, ni profondément liée à la question sociale, lui doit être unie dans le grand débat. Il faut en faire un *delenda Cartago* ⁶³, détruire la sécurité effrontée de l'éternelle menteuse, la dévoiler sur tous les points, afin que la vérité apparaisse entière. N'ont-ils pas été jusqu'à se faire socialistes ?

Tant que je serai condamnée à vivre, qui peut-être ne sera pas long, je veux lutter, et à vrai dire, je ne vis que pour cela, et par cela. Le reste de mon existence m'écœure, me devient de plus en plus insupportable – sauf un point d'ardente curiosité au sujet du dénouement de la crise que nous vivons

58 Charles Guillaume FISCHBACHER (1840-1919). Fondateur de la librairie parisienne Fischbacher, spécialisée dans l'histoire de l'art et les ouvrages religieux protestants.

59 Il est apparemment question de la *Solidarité des femmes* fondée en 1891 par Eugénie Potonié-Pierre.

60 La situation a dû évoluer, puisque dans la lettre précédente Léodile annonce qu'elle ne travaillera plus avec ce journal.

61 Le Phlégéthon est un fleuve de feu qui coule dans les Enfers de la mythologie grecque.

62 Yves GUYOT (1843-1928), journaliste, essayiste, républicain libéral, dreyfusard.

63 *Delenda Carthago*, Il faut détruire Carthage ! Propos attribué au général et censeur romain Caton l'Ancien.

en ce moment. Mais comme il est à peu près sûr que ce dénouement n'aura pas lieu de longtemps, il faut bien rengainer cette curiosité. J'ai un autre désir aussi chimérique, celui de payer des dettes qu'il m'a fallu contracter et que je souffrirais de laisser après moi. Et je vais toujours, machinalement, lasse et combattue.

[263v] Ta santé n'est donc pas bonne, mon pauvre ami. Je suis peinée de ce que tu me dis de tes souffrances au cœur. Te soignes-tu ? as-tu consulté un bon médecin ? Moi aussi, j'ai éprouvé il y a peu de temps des douleurs assez violentes au cœur, et je crois que ce n'est pas à tort qu'on attribue à ce viscère les effets douloureux du sentiment. Je n'y ai rien fait et cela a passé. J'étais réellement dans un marasme extrême. Mais toi, tu as charge d'enfants. Tu es utile à beaucoup ; on t'aime et tu es entouré d'êtres qui te sont chers. C'est ton devoir d'agir autant que possible pour ne pas les abandonner. Soigne-toi donc et aussi pour faire plaisir à ta vieille amie.

André Léo

Je te serais obligée d'écrire un mot à M^r Stock⁶⁴ pour lui demander s'il se souvient que tu lui as envoyé mon manuscrit de *Jean Sans Terre* ?⁶⁵ – Il m'avait dit, je te le rappelle, qu'il ne publierait rien avant la fin de l'affaire Dreyfus⁶⁶. Si elle n'est pas *finie*, elle est suspendue pour assez longtemps, et il a publié depuis des livres sur d'autres sujets – Cela ne te prendra pas beaucoup de temps et m'évitera une course toujours peu agréable chez M^r Stock. Les courses à Paris me fatiguent beaucoup, et je suis devenue très peu forte sur mes jambes. Puis ta lettre fera plus d'effet que ma parole.

[suite, perpendiculairement, en haut du f. 262r] Je craindrais aussi que le manuscrit ne fût perdu, si on restait trop longtemps sans s'en occuper – M^r Spineux⁶⁷ 62 montagne de la Cour à Bruxelles, à qui j'ai envoyé des exemplaires de *La Famille Audroit*⁶⁸, voudrait-il quelques *Coupons le câble* ?⁶⁹ Tout cela n'est pas bien pressé. Quand tu me répondras, donne-moi je te prie de tes nouvelles.

64 Pierre Victor STOCK (1861-1943). Participe depuis 1877 à la librairie Tresse qui appartient à la famille de ce nom, dont il est parent, et devient l'associé en 1885 ("Tresse et Stock"), puis le seul propriétaire en 1896. Il publie en particulier une collection d'inspiration socialiste et libertaire, la *Bibliothèque sociologique*, et s'engage à fond dans l'affaire Dreyfus.

65 *Jean Sans Terre* : paraît dans le contexte être un ouvrage d'André Léo, resté à l'état de manuscrit, et dont (roman ? essai ?) on ne sait rien par ailleurs.

66 Pendant le temps que dure l'affaire Dreyfus (automne 1894-juillet 1906), Stock lui consacre 129 titres.

67 Probablement le libraire-éditeur.

68 *La Famille Audroit et l'éducation nouvelle*. Roman d'éducation publié à Paris, chez Édouard Duruy, en 1899.

69 *Coupons le câble !* Le dernier ouvrage d'André Léo, paru également en 1899, à la librairie Fischbacher, Paris.

Saint-Maurice (Val-de-Marne), 24 novembre 1899
(BnF NAF 22914 / 264-265)

"Je ne vois presque personne. Je n'ai plus rien"

À six mois de son décès, André Léo annonce qu'elle renonce à la lutte. Non pas celle de la militante, mais l'espoir de se faire une place dans la presse : Petite République qui ne la paie pas, Aurore qui a poliment accepté un article, sans donner suite.

Le manuscrit de Jean Sans Terre, dont on ne sait le contenu, est toujours en mauvaise passe chez Stock. Léodile n'a plus d'espoir de trouver quelque part un lieu où son travail soit reconnu et rémunéré.

Et persiste le souci lancinant de ses dettes. Elle n'y pourra rien tant que le domaine de Formia n'est pas vendu, ce qui ne se fera pas de son vivant.

Pourtant – il n'en est pas question dans ces quelques lettres – elle a recouvré les droits de plusieurs de ses livres, Les Enfants de France, les deux tomes de La Sagesse des choses, qu'elle fait imprimer à Poitiers par la maison Oudin ⁷⁰.

[264r] 24 9^{bre} 99

Mon cher ami, ne sois pas si scrupuleux vis-à-vis de Stock ; il doit être blasé sur les réclamations. Je tiens de bonne source qu'il ne paie pas ses clients. J'ai voulu te prévenir. Maintenant, ne te tourmente par pour cela. Je trouverai bien moyen d'y aller moi-même. Je lui demanderai s'il veut publier mon manuscrits, et s'il hésite encore j'en exigerai la restitution. L'intérêt y est devenu bien moindre. Son exposition est bonne et sa maison très fréquentée ; mais si l'on ne peut rien tirer de son travail, il vaut peut-être mieux aller ailleurs.

Du reste, je suis décidée à abandonner la lutte, ne pouvant plus la soutenir. Il y faudrait des années et encore un peu de chance que jusqu'ici je n'ai pu conquérir. Partout, la proie est disputée avec [264v] acharnement, surtout dans le journalisme, d'où l'on éloigne les femme autant que possible. Et je suis vieille, double tare.

Ce qu'il y a d'égoïsme et de manque de foi est honteux et <amer?> à voir ; et cela va toujours croissant ! On m'a promis plusieurs fois à la *Petite République* un article et la mention de ma brochure dans la liste des autres brochures qu'ils vendent. Le temps passe, et rien toujours. Je les laisse tranquilles de lassitude et de dégoût. Ce pauvre héros de Cipriani ⁷¹ est là, avec sa jambe boiteuse. Keller ⁷² me l'a amené un jour. Il n'a d'autre théorie que la violence. Tuer les adversaires jusqu'au dernier, s'il se peut. Et il ne voit pas que c'est la force toujours. Je ne l'en respecte pas moins. Ce n'est pas un penseur, mais c'est un dévoué. Il a vécu 29 ans en prison ! Et quelle prison ! Il s'est dévoué, et il lui faudra quelque jour mourir de faim.

Je ne vois presque personne. Je n'ai plus rien ; et il m'est impossible d'intéresser [265r] des gens très gênés (les seuls que je connaisse) à de pauvres orphelins belges, ce que j'aurais fait de bon cœur, tu peux le croire, en d'autres circonstances.

Le spectacle du monde est profondément triste et décourageant. Il n'est fait que de déceptions. Je commence à croire par le cas de Waldeck-Rousseau ⁷³ qu'une intelligence bourgeoise et riche ne peut être complète. Il leur manque le sens moral toutes les fois qu'une sommité quelconque se pose devant leurs yeux.

Et pourtant il y en a de braves, de bien nobles, dans le groupe qui s'est élevé contre les bourreaux

⁷⁰ Les deux volumes de *La Sagesse des choses* auraient connu trois tirages entre 1891 et 1897. Mais nous ne savons pas de combien d'exemplaires.

⁷¹ Amilcare CIPRIANI (1844-1918), garibaldien, anarchiste, puis socialiste. Communard, déporté en Nouvelle-Calédonie. De nouveau emprisonné en 1881, suite à un soulèvement en Italie, il est libéré en 1888. Les 29 ans de prison évoqués par André Léo correspondent à la somme de ses condamnations, plutôt qu'au total des temps d'incarcération. Cipriani est devenu proche de Malon avec qui il a longuement correspondu.

⁷² Charles KELLER (1843-1913), ingénieur, poète, communard, membre de la Fédération jurassienne. Il a épousé en 1876 la fidèle amie d'André Léo, Mathilde Roederer.

⁷³ Pierre WALDECK-ROUSSEAU (1846-1904), homme d'État, républicain modéré, plusieurs fois ministre, et président du Conseil des ministres du 22 juin 1899 au 7 juin 1902.

de Dreyfus ! Je ne regrette que de ne pas savoir si la France vaincra ou non dans cette crise terrible. On espère parfois, surtout dans les ouvrier, dans le socialisme, mais quand on voit de près, que d'indifférence et de sottises !

Tâche de te porter mieux. Je te serre la main.

L.

[265v] Je m'occupe maintenant à revoir et corriger mon nombreux bagage, et ce qui m'est le plus cruel, c'est de laisser des dettes que j'ai contractées croyant les pouvoir payer. C'est pour cela surtout que j'ai fait de grands efforts. Mais rien ne m'a réussi !

FIN